

COMMISSION DU CINÉMA

MODALITÉS PRATIQUES DE DÉPÔT

En fonction des dates de dépôt prévues par le secrétariat de la Commission (cf. [calendrier](#)), les dossiers doivent être déposés (**avant 17h**) via la [plateforme de dépôt en ligne](#).

La plateforme de dépôt ouvre une semaine avant la date limite de dépôt.

Tout dossier déposé hors délai (après 17h), incomplet ou n'ayant pas respecté les consignes ci-dessous sera déclaré irrecevable

Informations pratiques

- Un fichier PDF du dossier complet.
- Ce fichier PDF sera nommé de la manière suivante **en respectant la nomenclature** ci-dessous :

abréviation créneau_titre du projet



	abréviation créneau			
	Court métrage	Long métrage	Documentaire	Film Lab
Écriture				
1 ^{er} collègue		LMEcrit1	DocuEcrit1	
2 ^{ème} collègue		LMEcrit2	DocuEcrit2	
Développement				
1 ^{er} collègue		LMDev1	DocuDev1	
2 ^{ème} collègue		LMDev2	DocuDev2	
Production				
1 ^{er} collègue	CM1	LM1	Docu1	
2 ^{ème} collègue	CM2	LM2	Docu2	
Minoritaire	CMMino	LMMino	DocuMino	
CCA-VAF		LMVAF	DocuVAF	LabVAF
Film Lab				Lab